

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation n°8904 – Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation d'études géotechniques courantes au profit de l'ensemble des sites soutenus par le SID Atlantique (hors sites sensibles)

1. Identification de l'acheteur

SID Atlantique
BCRM de Brest
CC16
Brest cedex 9

Mail : sid-atlantique-sd-ac-soutien-achat.contact.fct@intradef.gouv.

N° d'enregistrement (SIRET): 13000190200308

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.



2. Présentation de l'accord-cadre

2.1 Caractéristiques principales

- ✓ Type de marché : Prestations intellectuelles
- ✓ Le présent accord-cadre est mono-attributaire

Le présent accord-cadre à bons de commande concerne les études géotechniques courantes nécessaires pour le Service d'Infrastructure de la Défense Atlantique. Cet accord cadre comprend :

- des mises au point de programme d'investigation géotechnique (études et essais géotechnique (G1 ES et PGC, G2 AVP/PRO/DCE/ACT, G5),
- des études de portance des sols incluant la sécurisation pyrotechnique si nécessaire.

Il ne comporte qu'un seul lot.

N° de Lot	Codes CPV	Lieu d'exécution et/ou de livraison	Variantes autorisées
Lot 01	45111250-études géotechniques	Toutes les formations soutenues par le SID Atlantique sauf sites sensibles	Non

L'accord-cadre **ne comporte pas de tranches**.

2.2 Durée de l'accord-cadre

La durée initiale est de 12 mois, reconductible 6 fois par tacite reconduction. Chaque reconduction ayant une durée de 12 mois. La durée maximale du marché ne pouvant excéder 84 mois.

2.3 Montant de l'accord-cadre

	Montant minimum	Montant maximum sur la durée maximale de l'accord-cadre (7 ans)
Lot 01	Sans minimum	3 500 000 € H.T

Une fois le montant maximum atteint, l'accord-cadre n'est plus valide et la notification des bons de commande cessera.

2.4 Modalités essentielles de financement et de paiement

- ✓ Il sera fait application des dispositions des articles **R.2391-1 à R.2391-28** du code de la commande publique.
- ✓ Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires de l'État.
Le contrat ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par les fonds de l'Union européenne.
- ✓ Le montant des bons de commande du présent accord-cadre étant inférieur à 40 000 € HT, aucune avance ne sera versée au titulaire.
- ✓ Le paiement sera effectué par factures.
- ✓ Le délai global de paiement des acomptes et du solde ne peut excéder trente (30) jours.
- ✓ Forme des prix : mixtes
- ✓ Modalité de variation des prix : révisables

2.5 Cautionnement et garanties exigées

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Le détail des garanties exigées figure dans le CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières).

2.6 Conditions de participation

- ✓ **Situation propre** : Critères relatifs à la situation personnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce.
Renseignement et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
 - Candidature sous forme simplifiée – document Unique de Marché Européen (DUME). En remplacement des formulaires DC1 et DC2, les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 Janvier 2016 et disponible sur <http://dume.choruspro.gouv.fr>.
Candidature hors Dume : Les candidats fourniront impérativement les formulaires de déclaration suivants ou leurs équivalents : DC1 (lettre de candidature-habilitation du mandataire par ses cotraitants), DC2 déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement).
Formulaires téléchargeables à partir du lien www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat
 - Inscription à un registre professionnel ou du commerce : extrait Kbis de moins de 3 mois
 - Document(s) attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat

- ✓ **Capacité économique et financière** : Critères relatifs à la situation économique et financière d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion).

Renseignement et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

- ✓ **Capacité technique et professionnelle** : Critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion).

Renseignement et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
 - Présentation d'une liste des prestations effectuées au cours des 3 dernières années en rapport avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
 - Certificats de qualifications professionnelles du type OPQIBI (exemples n° 0804, 1001, 1002, 1003, 1005, 1006, 1008, 1101, 1102, 1106, 1201 et 1202)

Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de la garantie de la qualité produite par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. Le candidat doit préciser s'il s'appuie sur un sous-traitant pour apporter la preuve de sa capacité

Nota 1 : [La fiche d'autocontrôle en pièce jointe n°4](#) devra être complétée et retournée avec la candidature. Le candidat doit respecter la hiérarchisation des dossiers pour présenter sa candidature.

Nota 2 : Le candidat indiquera s'il a pour projet de recourir à la sous-traitance et précisera, si c'est le cas, les prestations envisagées d'être sous-traitées.

2.7 Forme juridique

Conformément aux articles **R. 2342-12 à 14 et R. 2351-7** du Décret 2018-1075 du 03.12.2018, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois, si le candidat souhaite se présenter sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution de la totalité du marché.

Conformément à l'article R. 2342-26 du code de la commande publique, les candidats ont la possibilité de modifier la composition des groupements et d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales ou, le cas échéant, lorsque les circonstances liées à la complexité des spécifications le justifient, jusqu'au terme de la négociation.

2.8 Conditions d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

CRITERES	PONDERATION
PRIX	60%
VALEUR TECHNIQUE	40%

Les éléments d'appréciation seront détaillés dans le Règlement de consultation.

3. Présentation de la procédure

3.1 Caractéristiques principales

- ✓ Type de procédure : Marché négocié avec mise en concurrence
- ✓ Code de la commande publique : III
- ✓ Cette consultation est un appel à candidature. Cette procédure est une procédure restreinte réalisée en 2 étapes :
 - 1 phase candidature
 - 1 phase offre

Lors de la phase candidature, les candidats ne doivent pas remettre d'offre. A l'issue de l'étape de candidature, seuls les candidats admis à soumissionner seront invités à remettre une offre. Celle-ci devra être déposée sur la Place avant la date qui sera indiquée dans la lettre de consultation.

3.2 Informations relatives à la négociation

Le pouvoir adjudicateur négocie avec les soumissionnaires les offres initiales et toutes les offres ultérieures, à l'exception des offres finales. Cependant, sous réserve d'offres de qualité suffisante, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer sur la base des offres initiales. Dans ce cas, ces dernières seront considérées comme offres finales. En cas de négociation, celle-ci se fera, si nécessaire, en plusieurs étapes.

3.3 Date limite de réception des candidatures

01/12/2025 à 12h00

3.4 Autres informations relatives à la procédure

- ✓ La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.
- ✓ Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la remise des plis.
- ✓ Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents associés
- ✓ L'unité monétaire utilisée est l'euro.

4. Spécifications propres aux marchés de défense ou de sécurité

Conformément aux dispositions de l'article 5.3.2.1 de l'arrêté du 09 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale, le marché est qualifié de **contrat sensible**.

Après notification du marché et avant l'exécution de celui-ci, **une enquête administrative de la personne morale** sera faite.

Le dossier de consultation de la présente procédure contiendra des documents portant la mention « Diffusion Restreinte ». Seuls les candidats ayant complété et signé l'annexe Z – **pièce-jointe n°3** (téléchargeable sur PLACE dans la rubrique "Avis de Publicité : fichier joint – avis complémentaire en ligne") et admis à présenter une offre pourront se voir remettre ces documents.

En phase d'exécution, des documents portant la mention « Diffusion Restreinte » pourront être transmis au titulaire. Seuls les candidats ayant complété et signé l'annexe Z (téléchargeable sur PLACE dans la rubrique "Avis de Publicité : fichier joint avis complémentaire en ligne" voir **pièce jointe n°3**) et admis à présenter une offre pourront se voir remettre ces documents. En

conséquence, les candidats doivent signer électroniquement l'annexe Z et la joindre à leur dossier de candidature.

Une enquête administrative de la personne morale peut être sollicitée par l'autorité contractante, sur la base des éléments fournis dans le cadre du marché. Cette enquête est conclue par un avis de la DRSD.

À la fin du jugement des offres, le candidat dont l'offre a été retenue ne pourra se voir attribuer le marché que si l'enquête est conclue par un avis favorable. En cas d'avis défavorable, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché au premier candidat mieux disant ayant reçu un avis favorable.

Au titre de l'enquête administrative de la personne morale, tous les candidats (habilités ou non) devront impérativement joindre à leur dossier de candidature, sous peine de voir leur candidature rejetée, la **pièce-jointe n°2** "Protection du secret identification des établissements" (téléchargeable sur PLACE dans la rubrique "Avis de Publicité : fichier joint avis complémentaire en ligne). Une fois remplie, cette annexe devient Diffusion Restreinte". Ainsi, vous devez envoyer cette annexe :

Par ACID

Lors de la création de la clé ACID, veillez à :

- Suivre la procédure d'obtention des clés ACID
 - Indiquer les personnes du SID Atlantique habilitées à ouvrir votre fichier :
Claire LE SAUX, Gwenaelle MEST et Delphine TARRAIN FALON
- (Voir en **pièce-jointe n°5** les clés ACID et la procédure d'obtention des clés ACID)

Par ZED (conteneur chiffré) :

Sur PLACE, en conteneur chiffré via le logiciel ZED! ENTREPRISE. Le soumissionnaire devra transmettre le mot de passe d'ouverture du conteneur à l'adresse mail suivante :

sid-atlantique-sd-ac-soutien-achat.contact.fct@intradef.gouv.fr

Le conteneur (déposé sur PLACE) et le mot de passe (transmis sur l'adresse mail) devront être déposés de manière concomitante avant la date et l'heure de remise des candidatures.

Le soumissionnaire est invité à se doter de la solution **ZED! ENTREPRISE (version certifiée par l'ANSSI)** s'il n'a pas ACID.

Attention, l'acheteur ne pourra pas ouvrir les conteneurs cryptés ZED! FREE.

Par courrier :

Sur CD-Rom ou Clef USB par courrier postal, à l'adresse ci-dessous indiquée :

- Soit envoyé par La Poste en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée ci-après :

SID Atlantique
Sous-Direction Achats et Comptabilité – BAM
BCRM de Brest – CC 16
29240 Brest Cedex 09

- Soit remis par transporteur ou contre récépissé tous les jours ouvrés en se présentant à l'adresse suivant :

SID Atlantique – BAM/SSA
Porte de Mesdoun
15 bis Avenue de l'Ecole Navale
29200 BREST

Le pli contiendra une enveloppe intérieure dans laquelle sera inséré l'annexe de protection du secret. Cette enveloppe portera la mention suivante "**Ne pas ouvrir**" suivi de l'adresse du SID

Atlantique indiqué ci-dessus, de l'objet de l'accord-cadre et du numéro d'appel d'offre, du lot concerné si la consultation est allotie, et du nom et adresse du soumissionnaire.

Lors de la remise des candidatures, c'est la date de réception la plus tardive des deux envois (PLACE pour les documents non protégés et courrier postal pour les documents DR) qui sera prise en compte.

5. Voies et délais de recours

Cette consultation peut faire l'objet d'un référé avant la conclusion du contrat dans les conditions définies à l'article L5511 du code de justice administrative. De plus, à l'issue de la notification du marché, un recours en plein contentieux pourra être exercé contre ce dernier dans les deux mois suivant la publication de l'avis d'attribution. Cette requête peut le cas échéant être accompagnée d'un référé suspension sur le fondement des dispositions de l'article L5211 du code de justice administrative.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes
N° d'enregistrement (SIRET) : 17350005900014
Adresse : Hôtel Bizien – 3 contour de la Motte – CC 44416 – 35044 Rennes cedex
Téléphone : 02.99.63.56.84
Adresse électronique: greffe.ta-rennes@juradm.fr
URL : <http://www.ta-rennes.juradm.fr>

6. Communication

Cette consultation est dématérialisée.

Les documents composants le dossier de consultation des entreprises (DCE) doivent être téléchargés à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr (à l'exception de ceux non diffusables via PLACE).

Les candidats peuvent via ce site poser des questions sur le DCE.

Les candidats devront répondre par voie électronique en déposant une offre dématérialisée (un certificat numérique (RGS* ou ** conditions de sécurité équivalentes) délivré par un organisme agréé est nécessaire pour ce mode de transmission). Les documents sont à transmettre dans un fichier zip via la Plateforme des Achats de L'Etat (PLACE).

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la ou les adresses de messageries communiquées dans le formulaire DC1, feront foi pour la transmission de l'ensemble des documents dans le cadre de la présente procédure. Il appartient au candidat de relever son courrier électronique régulièrement. La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps utiles.

En cas de difficultés sur la PLACE, un service de support téléphonique est également mis à disposition des entreprises souhaitant soumissionner aux marchés publics.

7. Informations complémentaires

Conformément à l'article R. 2393-24 du Décret 2018-1075 du 03.12.2018, chaque sous-traitant devra être soumis à l'acceptation du Pouvoir Adjudicateur. Celui-ci se réserve le droit de rejeter la demande de sous-traitance dans les cas prévus aux articles R. 2393-21 et R. 2393-22 dudit Décret.

La Base Navale de Brest est une zone militaire dont l'accès est réglementé.

Il n'y a pas de visite des lieux.

Date d'envoi du présent avis : 20/12/2025